

EPREUVE D'ETUDE DE CAS

(Cette épreuve comporte quatre (4) parties indépendantes)  
(Cette épreuve comporte quatre (4) pages)

(Liste des comptes Syscoa et calculatrice non programmable autorisées)

**PREMIERE PARTIE : COMPTABILITE GENERALE (04 points)**

L'entreprise PASAB met à votre disposition les documents suivants le 31/05/2020 :

Document N°1 : Compte banque extrait du grand livre

521 compte banque BOA

Date	Libellés	Montant	Date	Libellés	Montant
1/05	Solde à nouveau	2 627 500	7/05	Domiciliation effet	1 362 500
8/05	Virement client Baro	3 377 000	10/05	Chèque N°36900	622 750
18/05	Encaissement chèques	2 177 000	10/05	Retrait d'espèces	358 800
20/05	Négociation effet N°49	2 716 000	15/05	Chèque N°36901	189 000
20/05	Chèque N°36902	177 000	20/05	Virement en faveur de Toto	237 000
			31/05	Chèque N°36903	284 050
				Solde débiteur	8 020 400
	<b>TOTAUX</b>	<b>11 074 500</b>		<b>TOTAUX</b>	<b>11 074 500</b>

Document N°2 : Relevé bancaire

BOA : Relevé du 01/05/2020 au 31/05/2020

Compte client PASAB

Date	Libellés	Débit	Crédit
1/05	Solde à nouveau	2 839 000	
2/05	Remise de chèques		4 077 000
2/05	Dépôt d'espèces		1 389 500
5/05	Domiciliation effet	1 362 500	
7/05	Virement client Baro		3 377 000
10/05	Retrait d'espèces	358 800	
12/05	Chèque N°36900	627 250	
16/05	Remise de chèques		2 177 000
19/05	Coupons		335 000
21/05	Escompte d'effet : Net		2 687 500
22/05	Virement en faveur de Toto	237 000	
31/05	Frais de tenue de compte	2 500	
31/05	Prélèvement CORIS assurance	1 379 000	
31/05	Chèque N°36902	177 000	
	Solde créditeur	7 059 950	
	<b>TOTAUX</b>	<b>14 043 000</b>	<b>14 043 000</b>

**NB** : le relevé est exact

### Travail à faire :

- 1) Justifier la différence des soldes à nouveau. (0,25 point)
- 2) Etablir l'état de rapprochement bancaire. (2,5 points)
- 3) Passer les écritures de régularisation au 31/05/2020. (1,25 point)

### **DEUXIEME PARTIE : COMPTABILITE DES SOCIETES (07 points)**

Au 01/01/2018, a été créée la société anonyme « WD » spécialisée dans la transformation des fruits en jus. Son capital est composé de N actions de nominal xF, composé d'apports en nature et d'apports en numéraire. Les apports en nature libérés le 02/01/2018 sont issus des actionnaires suivants : Dabiré, Kaboré et Traoré.

- Dabiré, ayant souscrit à 1 000 actions, apporte les éléments suivants :
  - Bâtiment 15 000 000
  - Matériel de transport 8 000 000
  - Matières premières 6 000 000
  - Clients 2 000 000 repris à 100%
  - Banque 3 000 000
  - Fournisseurs 3 000 000
  - Dettes fiscales 1 000 000

L'apport de Dabiré est égal à sa promesse d'apport qui représente 1/6 du capital de la société.

- Kaboré ayant souscrit à 700 actions apporte les éléments suivants :
  - Mobilier de bureau 4 000 000
  - Matériel et outillage 15 000 000
  - Caisse 2 000 000
  - Clients 1 500 000 repris à 80% de leur valeur
- Traoré a apporté un matériel de transport d'une valeur de 7 500 000 F et a reçu 300 actions. Le reste est à compléter plus tard.

Le reste du capital souscrit en numéraire, est libéré du minimum légal le 3/01/2018 auprès de Maître Fofana. A cette même date, les actionnaires Koné et Zouré, détenteurs respectivement de 600 et 800 actions, se libèrent respectivement de 100% et 50% de leurs apports.

Le 5/01/2018, Maître Fofana verse les fonds reçus dans le compte bancaire de la société, sous déduction des frais de constitution ainsi composés :

- Publicité 1 000 000 F HT,
- Honoraire 1 500 000 F HT,
- Droit d'enregistrement 500 000 F.

Le 10/01/2018, Traoré fait un virement bancaire à l'ordre de la société « WD » pour solde de son compte.

Le 01/04/2018, la société appelle le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> quart avec date limite de libération le 30/04/2018.

30/04/2018, les actionnaires se libèrent par virement bancaire, sauf les actionnaires Alassane détenteur de 300 actions et Bouba détenteur de 400 actions.

Le 30/05/2018, l'actionnaire Bouba se libère compte tenu des intérêts de retard au taux de 9% l'an. Après une mise en demeure restée sans effet, l'actionnaire Alassane est déclaré défaillant ; ses actions sont vendues le 29/06/2018 à 7 200 000 F contre chèque bancaire. Les frais de vente se sont élevés à 38 350 F TTC réglés par la banque.

Taux d'intérêt 9%.

Le 05/07/2018, la SA solde le compte de l'actionnaire Alassane par virement bancaire.

Le 01/09/2018, la société appelle le dernier quart avec date limite de libération le 30/09/2018.

Le 30/09/2018, tous les actionnaires se libèrent par virement bancaire.

### **Travail à faire :**

- 1) Calculer la valeur nominale de l'action. **(0,5 point)**
- 2) Calculer le montant du capital social, le montant des apports en nature et le montant des apports en numéraire. **(1,5 point)**
- 3) Passer toutes les écritures nécessaires jusqu'au 30/09/2018. **(5 points)**

**NB** : Les intérêts de retard supportent la TVA (18%).

### **TROISIEME PARTIE : ANALYSE DE L'EXPLOITATION (04 points)**

L'exploitation de la société « Bon Prix » s'est traduite par les données suivantes au titre de son exercice 2019.

L'activité est considérée comme régulièrement répartie sur les 12 mois de l'année.

- Achats de marchandises	20 900 000 F HT
- Ventes de marchandises	50 800 000 F HT
- Stock initial de marchandises	6 500 000 F
- Stock final de marchandises	5 500 000 F
- Réductions (RRR) obtenues (hors facture)	900 000 F HT
- Réductions (RRR) accordées (hors facture)	800 000 F HT
- Autres charges variables d'achats	11 500 000 F HT
- Charges variables de distribution	2 500 000 F HT
- Charges fixes	14 000 000 F
- Produits fixes	2 750 000 F

**NB** :

- Prix de vente d'un article 8 850 F TTC
- Taux de TVA 18%
- Les produits fixes sont déductibles des charges fixes.

**Travail à faire :**

- 1) Présenter le tableau d'exploitation différentiel. **(2,75 points)**
- 2) Calculer le seuil de rentabilité en valeur et en quantité. **(0,5 point)**
- 3) Indiquer le point mort. **(0,25 point)**
- 4) Dans les mêmes conditions d'exploitation,
  - a) quel serait le chiffre d'affaires à réaliser pour un résultat de 6 750 000 F ?  
**(0,25 point)**
  - b) quel serait le résultat pour un chiffre d'affaires de 57 500 000 F HT.  
**(0,25 point)**

**QUATRIEME PARTIE : COÛTS PREETABLIS (05 points)**

La société «Faso-Elégance» est spécialisée dans la confection de tenues pour adultes. Pour le mois de mai 2018, elle a prévu de produire 1 960 tenues (Production normale). Pour atteindre cette production, elle prévoit :

- 6 272 mètres de tissus à 750 F le mètre,
- 980 heures de main-d'œuvre directe à 1 200 F l'heure,
- l'unité d'œuvre de l'atelier de production est l'heure de main-d'œuvre directe et elle coûte 1 600 F dont 400 F de charges fixes.

Les données réelles du mois de mai 2018 sont les suivantes :

- Production réelle : 1950 unités
- Tissus : 6 275 mètres à 600 F le mètre
- Main d'œuvre directe : 900 heures à 1 500 F l'heure
- Charges indirectes de l'atelier de production : 1 539 000 F

**Travail à faire :**

- 1) Présenter la fiche du coût unitaire standard. **(1 point)**
- 2) Etablir le tableau de comparaison. **(1,5 point)**
- 3) Analyser les écarts globaux : **(2,5 points)**
  - a) en deux sous écarts pour les charges directes,
  - b) en trois sous écarts pour les charges indirectes.

-----